

« Papa Alioune Ndao
 Université Cheikh Anta Diop Dakar

UMR Dyalang CNRS Rouen

Le français au Sénégal : une approche polynomique

Le présent travail est notre contribution (pour la partie sénégalaise) au projet de recherche collective qui visait à rassembler quelques réflexions concernant l'intérêt et la pertinence, pour la description et le devenir du/ des français dans la francophonie, de la notion de « polynomie ». Cette notion a été proposée initialement par Jean-Baptiste Marcellesi(1987) pour rendre compte, à partir de l'exemple du corse, du mode d'existence des langues auxquelles les locuteurs reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes tolérées.

Il s'agissait donc de mettre en évidence l'intérêt du concept de langue polynomique ainsi que les autres concepts qui lui sont associés en montrant ce qui distingue l'approche polynomique des autres théories qui chercheraient à rendre compte de la variabilité des langues.

Problématique

On pourrait la résumer à travers un certain nombre de questions :

Comment l'espace francophone, dans sa diversité, est-il perçu par des locuteurs parlant des variétés différentes ?

S'agit-il d'une perception s'inscrivant dans la continuité ou la discontinuité ?

Comment les enquêtés jugent-ils les variétés écoutées et par rapport à quelle(s) norme(s) ? Par rapport à quelle idée qu'ils se font du français ?

Y a-t-il une perception ou une reconnaissance de la diversité ? Quel regard portent-ils sur la norme locale, régionale, centrale ?

Y a-t-il un discours dominant sur la langue tenu par l'élite, quels sont les stéréotypes linguistiques, culturels, valorisants ou stigmatisants ?

Méthodologie

Le recueil des données relatives à ce type de questionnement s'est fait sur la base de techniques telles que le questionnaire, l'entretien semi-directif, l'observation participante. Le test d'écoute était constitué de deux minutes d'enregistrement soit de bulletin météo, soit d'information annoncée par des journalistes de différents secteurs de la francophonie qu'il s'agissait d'identifier(Burkina Faso, Madagascar, Maurice, Québec, Réunion, France, Sénégal.)

Pour notre part, l'analyse a été menée à partir des corpus oraux et écrits obtenus en interrogeant une population ciblée conformément aux directives du protocole¹ défini à cet effet. Les différents entretiens ont permis aux étudiants et enseignants interrogés de donner leurs points de vue sur le français au Sénégal, de le situer par rapport aux autres variétés topolectales de la francophonie. Et c'est l'examen de ces données épilinguistiques qui constitue l'objet de la présente étude.

Observations sur le français au Sénégal.

Les fondements des représentations.

On distingue principalement deux niveaux à partir desquels les locuteurs élaborent des moyens d'appréciation de la situation.

Le niveau phonologique:

La stigmatisation.

Elle concerne la prononciation uvulaire de /R/. Le grasseyement est le symbole le plus reconnu du mimétisme linguistique, dans l'imaginaire des locuteurs.

Marqueurs sociolinguistiques:

/R/ appartient au français de France ou d'un ailleurs occidental(Canada Belgique etc.)

Rejet également des traits phonologiques les plus caractéristiques de l'oralité hexagonale:les séquences telles que

« je ne sais pas », prononcée sous la forme: « ché pas » .

« je suis là », prononcée sous la forme: « chui là » vs « suis là »

Les ou plutôt certaines marques de l'expressivité sont aussi des indicateurs d'appartenance ou de non-appartenance à la «sénégalité»linguistique(par quoi on reconnaît la dimension affective, émotive d'un discours). :Les formes indexées par les locuteurs. concernent bien souvent les formules interjectives et des mots du registre de l'oral familial : par exemple «bein» pour «eh bien» ou encore «vachement», considérés comme relevant de la manière de parler des hexagonaux.

Le niveau lexical.

Les observations sont multiples mais il est nécessaire d'affirmer que contrairement au plan phonologique qui semble cristalliser toute la réflexion métalinguistique, l'opinion

¹ Deux possibilités avaient été retenues à propos de la population enquêtée:

-un groupe socioculturel(des enseignants d'école primaire secondaire ou universitaire et/ou des étudiants en sciences humaines(de préférence non linguistes).

-Cinq à dix représentants de groupes socioculturels différents(par exemple, le discours des hommes politiques: élus locaux ou nationaux).

Pour notre part nous avons opté pour la première possibilité, en y ajoutant des élèves de fin de cycle secondaire.

Pour la conduite de l'enquête: on devait proposer à l'enquêté d'écouter les enregistrements un par un et entamer la discussion après chaque écoute.

sur le lexique donne aux locuteurs l'occasion de rappeler leur attachement quasi obsessionnel aux principes normatifs en la matière.

En effet ils rejettent en masse l'emploi des formes dites populaires, familières, qu'ils considèrent comme incorrectes.

Très peu d'exemples sont fournis, susceptibles d'illustrer une claire conscience d'une norme endogène, en dehors des références stéréotypées telles que « essencerie » (pour désigner une station d'essence) et « dibiterie » (pour désigner un lieu où l'on vend des grillades) identifiées comme telles depuis l'initiative qu'avait menée Senghor, au sein de l'Académie française, pour faire reconnaître ces items et faire admettre leur entrée dans le dictionnaire de l'Académie

Les locuteurs clament néanmoins la spécificité d'un parler local (sénégalais) qui se voudrait différent du parler de France. Il y aurait donc une différenciation établie, au moins en termes de représentations, entre un français de référence et une variété régionale ou topolectale qui renverrait à une identité proprement sénégalaise. (nous reviendrons plus loin sur ce point.) On note également que très peu de choses sont dites sur les termes de cette différence, s'agissant de la comparaison avec la France, tout comme avec les autres pays francophones.

La perception des différences ne repose que très rarement sur des faits de langue. Elle est en revanche fortement idéologisée, marquant ainsi une volonté affirmée de discrimination symbolique, à la fois culturelle, identitaire.

Les opinions laissent apparaître plus le besoin (pourtant non stipulé par les enquêteurs) de hiérarchiser les parlers que celui de les réunir en un grand ensemble plus ou moins uniforme dans la périphérie francophone.

Naturellement ce classement consacre une position valorisante au français des sénégalais. Cette présumée variété locale, la hiérarchisation la maintient en position supérieure, tantôt à position égale avec le français dit de référence, tantôt en seconde position, derrière le français, parfois en première position devant ce même français, mais toujours devant les autres présumées variétés topolectales francophones d'Afrique. La teneur essentiellement socio-symbolique de ces jugements est ici corroborée par le fait notable que les locuteurs qui ont procédé à cette hiérarchisation ont souvent avoué ne pas connaître les pays cités ni avoir rencontré (ou avoir discuté avec) des locuteurs natifs de ces pays.

Une évaluation à échelle variable:

Les locuteurs sénégalais alignent leurs performances sur celles du modèle imaginé, intériorisé d'un locuteur-auditeur français, de France (détenteur ou garant de la norme de référence), lorsqu'ils sont invités à se comparer aux locuteurs originaires des autres pays francophones.

En revanche ils se démarquent de ces mêmes références dès lors que les termes de la comparaison sont réduits aux seuls locuteurs français (de France).

Il y a là non pas un paradoxe mais un double positionnement symbolique, qui traduit une situation d'insécurité linguistique particulièrement périlleuse au Sénégal.

On pourrait en guise d'éclairage pour ce type de comportement relativement courant en sociolinguistique, s'appuyer sur les présupposés théoriques de la réflexion sur l'identité sociale. En effet c'est de la comparaison sociale ou de la compétition sociale (les

langages données à être comparées rentrent aussi dans cette rubrique) que l'individu assied son identité sociale positive ou, ne la trouvant pas, développe des stratégies qui lui permettent de la restaurer. Ainsi, selon les circonstances, les lieux, les moments, telle ou telle image de soi peut être plus ou moins prégnante selon la saillance des identifications. Autrement dit le concept de soi bien loin d'être perçu dans son intégralité se présente souvent sous la forme d'images de soi, relativement distinctes et dépendantes du contexte(cf.Hoog et Abraham dans Baugnet 1996.)

L'accent comme critère décisif de classement

Ils citent tous, parmi les indices de différenciation, l'accent, mais aucun d'eux n'est en mesure de livrer dans l'argumentaire un méta- discours qui sorte véritablement de la sphère des stéréotypes les plus reçus dans ce domaine de caractérisation :

« Au niveau du parler, il existe des différences: par exemple l'accent, ensuite il y a le vocabulaire qui change d'un pays à l'autre: le bambara donne l'impression de crier, l'ivoirien parle durement. En revanche la façon dont les gens construisent les phrases ne change pas. Si on enlève l'accent, le vocabulaire, je dirais qu'il n'existe pas un français typique à chaque pays »(F.25 ans, étudiante.)

« Moi je pense que le français parlé par les sénégalais est différent des autres français parlés par les autres pays. D'abord les Sénégalais ont plus tendance à insister sur l'intonation que les autres: rouler les « R » ».²(F 24 ans, étudiante.)

« Je pense que les éléments d'identification du français du Sénégal par rapport aux autres français est qu'il y a d'abord l'accentuation parce que le français parlé par les autres pays africains est beaucoup plus lourd ou dans la majeure partie des cas ils ne prononcent pas les « R », mais au Sénégal, c'est très difficile d'entendre un Sénégalais parler et de dire que c'est un Sénégalais en fait qui parle car il peut manipuler la langue comme le Français. Son français parlé est très proche et peut même être confondu avec celui d'un Français par exemple. A part l'accentuation, il n'y a pas de différenciation majeure » (F 24 ans, étudiante.)

« Les Sénégalais sont plus à l'aise en parlant le français que les autres pays francophones. A part le Sénégal il y a les Maliens. C'est la France qui doit servir de modèle pour parler la langue » (F, 27 ans étudiante.)

Ces différents discours accréditent l'option d'un modèle valorisant un centre idéalisé , en même temps qu'on retrouve dans chacun des entretiens avec ces mêmes locuteurs le point de vue inverse selon lequel le français local est bien différent du français de France, à cause précisément de ses marques accentuelles propres, très éloignées du modèle hexagonal (nous y reviendrons plus loin).Parfois les locuteurs construisent un type de discours qui vise à singulariser de façon nettement méliorative les sénégalais face aux autres locuteurs francophones africains. En revanche la spécificité sénégalaise sera ressentie comme le discours à servir dans le cadre d'une autre stratégie de formation discursive impliquant un certain souci de conformité sociale, mais aussi un besoin de faire face (en s'y opposant) à l'identification à la « francité ». On perçoit là

² Rouler les "R", dans le sens le plus populaire au Sénégal,, (et qui s'est figé maintenant) c'est en fait les prononcer sous la forme grasseyée, dite "parisienne" C'est donc un sens contraire au sens normal ou phonétique de l'expression.

toute la pertinence de l'approche de Bourdieu sur les représentations, notamment lorsqu'il suggère d'inclure dans le réel la représentation du réel ou plus exactement la lutte des représentations, au sens d'images mentales, mais aussi de manifestations sociales destinées à manipuler ces images.(Bourdieu, 1980). En effet la langue, le dialecte ou l'accent, sont le plus souvent l'objet de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance et les acteurs, les agents ne manquent pas d'y investir leurs intérêts ainsi que leurs présupposés. Et la complexité de la situation sénégalaise donne à observer un double point de vue attitudinal perceptible au regard des données épilinguistiques:

1 Une représentation culpabilisatrice.

Elle apparaît nettement dès l'abord des discours, correspondant à une sorte de sentiment de gêne, de complexe d'infériorité, d'auto dénigrement, que Ninyoles définit comme une identification au groupe sociolinguistiquement dominant (en l'occurrence le locuteur hexagonal, souvent considéré comme détenteur du « bon parler »):

A l'audition, l'identification des locuteurs-témoins laisse apparaître les remarques et observations suivantes sur les discours des locuteurs présumés français, et qu'on peut d'ores et déjà résumer au triptyque : clarté, aisance précision:

« C'est un Français: Je le reconnais par la clarté, il a une prononciation claire, le rythme est posé »(F 25 ans, étudiante.)

« Français, à cause de la simplicité. Le texte est clair, net et concis »(H. 27 ans, étudiant)

« C'est un français, il parle avec aisance » (F. 19 ans, élève.)

« Je pense que c'est un Français qui parle: l'accent, la manière de prononcer, l'assimilation de la langue »(F. 18 ans, élève.)

« Français, c'est un français clair, exprimé avec un accent clair »(H. 26 ans, étudiant.)

« C'est un Français, pourquoi? Parce que les Africains parlent lentement avec beaucoup d'efforts alors que les Français parlent avec beaucoup plus d'aisance »

« Le rythme de l'expression chez les Sénégalais est lent. On remarque qu'ils font beaucoup d'efforts pour bien prononcer alors que les français parlent avec beaucoup d'aisance »(M. 19 ans, élève.)

« Par exemple les Africains parlent lentement avec beaucoup d'efforts alors que les français parlent avec beaucoup plus d'aisance Cependant avec des étrangers ou des enfants j'utilise le français de France, c'est à dire que je prononce clairement les mots »(M. 20ans, élève)

2 L'idéalisation du français du Sénégal ou le principe de l'effet de prestige

Dans ce qui précède l'auto-représentation et la représentation qu'on a d'autrui indique un grand appétit de « normalité », sous-tendu par la croyance en un « français de Paris », ou un « français de France », fictions nécessaires pour justifier les fictions complémentaires et théoriquement liées des différents « autres français »: français québécois, belge, d'Afrique etc. Ce légitimisme fondamental qui semble caractériser les périphéries de la Francophonie(Baggioni 1997) est une seconde fois assumée par les locuteurs sénégalais, cette fois-ci non pas en termes de dominés(comparés aux détenteurs « légitimes » de la norme symbolique), mais en termes de dominants (lorsqu'ils

transposent la comparaison dans l'espace de la francophonie africaine). On pourrait ici se référer au principe du « primus inter pares » en psychologie sociale. En effet celui-ci procède des modalités relatives à la catégorisation et à la particularisation, indiquant les différents centrismes et les biais qui les accompagnent. Ainsi suivant ce modèle, la discrimination peut aussi bien s'exercer au niveau social qu'au niveau individuel, par un biais en faveur de soi ou de son groupe. Cette conception est reprise par Codol (1979) sous l'appellation d' « effet PIP » (primus inter pares): à savoir que plus un individu adhère aux normes d'un groupe (ici la francophonie périphérique), plus la tendance à se distinguer des autres membres du groupe est forte. Il chercherait à être celui qui dans le groupe est le plus représentatif des normes du groupe. C'est le principe également appelé phénomène de conformité supérieur à soi.

« On peut distinguer un français de type régional ou selon le milieu géographique. Exemple le français du Sénégalais est relativement le même que celui du malien ou du guinéen de Konakry. IL diffère par contre du français ivoirien, gabonais ou camerounais » (M. 25 ans, étudiant.)

« Je pense qu'il n'y a pas une très grande différence entre le français du Sénégal et celui du Togo, à part l'accent togolais qui attire plus l'attention que celui du Sénégalais » (F. 18 ans élève.)

« J'arrive à distinguer souvent certains accents, surtout les francophones méditerranéens qui ont un fort accent, surtout dans les cassettes RAP » (27 ans étudiant.)

« Moi je pense que le français parlé par le Sénégalais est différent des autres français parlés par les autres pays.

D'abord les Sénégalais ont plus tendance à insister sur l'intonation que les autres (rouler les "R".) Mais sur le vocabulaire, je pense qu'il n'y a pas grand chose qui différencie à part qu'on imite trop les Français par rapport aux autres pays »

« Je crois que c'est un Sénégalais, à cause de la manière dont il prononce les mots, qui est différente des autres pays d'Afrique. Mes critères: il y a la manière de parler, l'accent, plus la syntaxe; les Sénégalais sont plus à l'aise en parlant français que les autres pays francophones » (F. 27 ans, étudiante.)

« C'est un Sénégalais : parce que les Sénégalais, ils parlent un peu comme les Français mais sont plus lents » (M. 24 ans, étudiant.)

« Je les identifie comme Sénégalais ils parlent clairement, rythme posé » (25 ans, étudiante.)

L'autre versant ou le besoin de se démarquer du « Centre »

La valorisation extrême du français central s'opère paradoxalement en même temps que la valorisation de particularismes linguistiques locaux qui semblent répondre au phénomène d'individuation que Marcellesi définit comme étant « le processus par lequel une communauté ou un groupe social tendrait à systématiser ses différences, à les sacraliser, à les considérer comme déterminantes à en faire un élément de reconnaissance. » (Marcellesi 1986: 24)

Cependant compte tenu de l'importance accordée à la norme, les indicateurs n'apparaissent que très laborieusement et de manière quelque peu confuse dans les séquences méta discursives visant à accréditer les marques d'une variété endogène, réponses devant être apportées aux questions sur les particularités du français local. A quelques exceptions près, on ne note pas d'allusions aux domaines communément désignés citadelles de la langue (syntaxe, morphologie), tout au moins dans les représentations(car l'observation des pratiques linguistiques et langagières attestent l'existence de multiples indicateurs dans ces domaines, permettant de reconnaître, sauf masquage ou simulation un sénégalais) La réflexion semble privilégier encore une fois l'accent, la prononciation, et de façon plus sporadique, le vocabulaire. IL apparaît dès lors que l'« endogénéité » est vécue dans les pratiques, parfois assumée dans le discours(avec beaucoup de force, toutefois sans trop d'illustration) mais plus souvent niée, minimisée, stigmatisée ; nous chercherons à voir pourquoi, après la présentation des extraits les plus significatifs :

« Si on enlève l'accent, le vocabulaire, je dirais qu'il n'existe pas un français typique à chaque pays. Je pense à essencerie mais dans l'immédiat, je n'arrive pas à trouver d'autres mots »(F 25 ans, étudiante.)

« Taximan s'utilise à la place de chauffeur de taxi. Au lieu de dire « or » on dit « or que » Les Sénégalais roulent les « R » ou encore « monter en haut » et « descendre en bas » (F.19 ans, élève.)

« Moi je pense que le français parlé par les Sénégalais est différent en ce sens que les Sénégalais ont plus tendance à insister sur l'intonation que les autres : Rouler les « R » Mais sur le vocabulaire je pense qu'il n'y a pas grand chose qui différencie à part qu'on imite trop souvent les Français par rapport aux autres pays, de même que sur la syntaxe. »(F 24 ans, étudiante.)

« Par exemple on entend : « je vais te taper de » Il y a aussi la prononciation du « S » en début de mot ou alors l'utilisation abusive du « quoi » Je n'aime pas ces particularités de la langue parce que ça ne donne pas trop l'air de quelqu'un qui assimile la langue. Je n'aime pas non plus utiliser cette particularité en parlant à des étrangers parce que je veux faire bonne impression. Et je pense que ces particularités sont un facteur de déviation de la langue française » (F.18 ans, élève.)

« Les journalistes des radios privées généralement ne parlent pas bien français. Exemple, dans une phrase où on devrait dire « jusqu'ici » ils disent « jusque ici » Souvent aussi ils confondent les genres(masculin, féminin) Ou font des fautes de concordance. Leur français sonne mal à l'oreille. Quant à ceux de la télé nationale, y en a qui manient très bien le français (Saada Kane etc. Les journalistes d'Africa n° 1 par exemple parlent mieux que ceux de nos radios. Peut-être parce qu'ils ont plus l'habitude de s'exprimer en français » (H. 27ans, étudiant.)

« Les gens aiment la norme. Dans le Rap, il y a des éléments de contestation de cette norme, mais c'est parce qu'ils sont incapables(les rappeurs) d'assurer la norme. La contestation est donc périphérique, elle ne peut pas remettre en question l'hégémonie de la norme. Les particularités? Dans un enseignement, non. Les étudiants eux-mêmes ne l'accepteront pas. Ils s'en méfient comme d'une hardiesse ou d'une coquetterie. J'accepterais moi-même ces innovations mais je ne les encouragerais pas. L'académicien(entendez Senghor) était un peu en avance sur l'institution universitaire.

Les intellectuels se méfient de ce qui n'est pas validé par le milieu, même si c'est validé par l'Académie. Certains ici avaient même protesté pour "essencerie" et "dibiterie" parce que les Français vont très vite. Ces éléments naissant de la périphérie font que les universitaires ne prennent pas le risque de les adopter. Le modèle, le grand pourvoyeur qui donne des garanties, pour nous c'est la littérature. Oui absolument, fond et forme sont liées et j'y tiens. Pas de langue plate et débile, c'est la rationalisation qui appauvrit la langue, la mathématique et le cartésianisme, c'est dépassé de ce point de vue là. La langue on la travaille, elle est soutenue. Ça peut faire démodé, dépassé, conservateur mais un texte littéraire bien fait, c'est plus joli qu'un bâtiment. Surveiller, c'est donc indispensable parce que le progrès linguistique c'est à ce prix »(H. 47 ans, enseignant.)

La revendication d'une norme endogène apparaît faiblement dans les réponses apportées aux questions y afférentes. Elle existe sous la forme d'une « déontologie » de l'allocution, un comportement verbal qui exige qu'on parle comme un Sénégalais, c'est à dire qu'on ne parle surtout pas comme un Français(en ayant un accent et/ou une intonation qui rappellent ceux de ce locuteur-référence hexagonal) En effet, vis à vis de l'altérité européenne(plus exactement coloniale), il faut des indices, des marques d'une identité linguistique qu'il importe de définir d'ailleurs moins en termes sénégalais qu'en termes africains. Au même moment et dans les mêmes discours, les réponses laissent apparaître une dissonance déjà évoquée, constituée de tous les éléments qui ne s'accordent guère avec cette revendication identitaire : à savoir la négation ou la stigmatisation des formes endogènes par le biais d'un argumentaire construit autour de savoirs toujours et exclusivement autorisés(académiques, scolaires, grammaticaux etc.) ainsi qu'on peut le voir à travers les extraits ci-dessus, auxquels on peut ajouter les suivants, tout aussi révélateurs de ce paradoxe apparent :

« Les particularités sont à bannir, ça peut créer du désordre dans la communication. Il faut s'en tenir qu'aux normes établies par l'Académie française. »(F 27ans, étudiante.)

« Ce serait bien qu'on crée des dictionnaires propres à chaque pays cependant si ces dictionnaires sont créés, à la fin, la langue française risque de disparaître »(H 20ans, élève.)

« Quand on est entre amis je préfère utiliser ces déformations(il s'agit des particularités du français local) car je trouve cela beaucoup plus naturel, et plus familier...Mais en parlant avec des étrangers je préfère parler sans ces particularités afin de mieux me faire comprendre d'eux. Ces particularités sont une déviation car elles contribuent à sa déformation et détériorent son originalité. »

« ...Cependant avec des étrangers ou des enfants, j'utilise le français de France. C'est à dire que je prononce clairement les mots. Ces particularités entraînent le déclin de la langue française car si chacun se met à créer ses propres mots, le français(la langue française) finira par disparaître. »

Ces observations sont corroborées par les remarques auxquelles aboutit Ndiaye-Corréard dans son étude sur le français du Sénégal et le classement des particularités lexicales, ainsi que par les conclusions de Ndao sur une enquête épilinguistique plus ancienne, au sujet du français au Sénégal(Ndao, 1984.) Soulignant l'ambiguïté des attitudes des Sénégalais vis-à-vis de la langue française, elle l'explique par l'objet de ressentiment que cette dernière fait en tant que langue de l'ancien colonisateur, langue

soupçonnée de véhiculer des valeurs étrangères ; mais d'autre part, elle précise qu'on l'accepte pour son utilité présente, à condition qu'elle porte des marques de sénégalité. Ainsi la réalisation apicale du /r/ est nettement préférée à sa réalisation uvulaire /R/, jugée typiquement française et un peu maniérée. La même attitude inspirait ceux qui, du temps où il existait la radio scolaire, réclamaient que les émissions destinées aux élèves leur offrent pour modèles des voix sénégalaises et non des voix françaises. Elle conclut que tout en prenant ainsi leur revanche sur le caractère étranger du français, les Sénégalais affirment des droits sur lui et se l'approprient. (Geneviève Ndiaye-Corréard 1998, p 81.) Ce point de vue semble largement entériné par de nombreuses remarques de locuteurs comme celui-ci :

« Dans bien des cas c'est le cas car le fait de parler français et rouler les « R » est sujet de marginalisation car par rapport à notre culture, tout ce qui est blanc et occidental est mauvais. Par rapport aussi à la colonisation on se sent toujours pris par les occidentaux donc dans ces cas on a tendance à rejeter tout ce qui est occidental et même le français. La preuve en est qu'une personne qui parle anglais est moins marginalisée qu'une personne qui parle français. C'est en fait un rapport de domination. »(F.24ans étudiante.)

« Par exemple ceux qui parlent le plus français, dans la majorité des cas ils sont marginalisés. Je pense que le fait de parler français, de rouler les « R » est une sorte de tricherie car nous ne sommes pas comme ça en fait. Le fait de vouloir copier le blanc c'est une sorte d'acculturation »(F. 24ans étudiante.)

Cependant, il est intéressant de noter que cette dernière locutrice développe dans le même entretien un point de vue contradictoire au premier, et auquel elle donne l'impression d'adhérer vu qu'elle procède consciemment à une hiérarchisation dans laquelle sa communauté jouit d'un « beau rôle » dans la mesure où elle serait détentrice du « meilleur parler », celui qui se rapprocherait le plus du « parler de France » :

« Il y a d'abord l'accentuation, parce que le français parlé par les autres pays africains est beaucoup plus lourd, ou dans la majeure partie des cas ils ne prononcent pas le "R" mais au Sénégal; c'est très difficile d'entendre un Sénégalais parler et de dire que c'est un Sénégalais en fait qui parle, car il peut manipuler la langue comme le Français. Son français parlé est très proche et peut même être confondu avec celui d'un Français par exemple »(H. 24 ans étudiant.)

Nous pensons donc que le concept d'appropriation ne rend pas tout à fait compte de la réalité de la situation ou des sentiments étant donné le caractère non achevé de son assumption et la revendication concomitante d'une position privilégiée dans la pratique d'un français normatif voire « surnormatif. » Ces attitudes seraient également observables au Cameroun, au Zaïre, où les locuteurs dévalorisent les normes africaines tout en les préférant à la norme centrale(cf. Gaudin,2001,) ; phénomène propre au fonctionnement diglossique qui établit un double mouvement(de dévalorisation /appropriation.)

Une typologie de la francophonie avec de critères exclusivement normatifs

Si l'on accepte communément que le « français de France »(appelé également « français occidental ») soit différent du français d'Afrique, ce dernier par contre a tendance à être perçu comme uniforme, pour la plupart des locuteurs. Cette uniformité est clairement spécifiée du point de vue des règles syntaxiques et grammaticales qui gouvernent son usage et qui procèdent du respect scrupuleux de la norme. On peut observer un certain nombre de « déviances » que les locuteurs relèguent au domaine des

performances individuelles variables selon des degrés liés à la scolarisation des locuteurs ainsi qu'à l'usage qu'ils peuvent en faire. Le seul élément linguistique susceptible de marquer des nuances voire des différences topolectales, renvoie à des aspects d'ordre suprasegmental : intonation, accent, rythme d'élocution etc.

La synthèse des opinions sur ce point laisse apparaître un classement qui regroupe dans un même ensemble de performances (l'ordre étant bien entendu significatif d'une certaine hiérarchisation) les Sénégalais, les Béninois et les Togolais. Les raisons qui semblent avoir mené à ce choix peuvent être interprétées en termes de rapports historiques à la langue française, qui paraissent déterminer l'essentiel des représentations que les locuteurs sénégalais se font de ces entités francophones. Ainsi chez les enseignants on mentionne souvent l'ancienneté, dans ces pays, de la littérature écrite en langue française, le rôle du français dans les institutions politiques, administratives, scolaires et sociales de la période coloniale : Dakar était la capitale de l'Afrique Occidentale Française et le Dahomey (aujourd'hui le Bénin) est toujours fier de sa renommée (vivier de cadres universitaires de la première heure) qui lui a valu durant toute la période post-coloniale l'appellation de « Quartier Latin » de l'Afrique. Par ailleurs, il importe de souligner que les Togolais et les Dahoméens ont fourni à l'époque coloniale les contingents les plus significatifs de fonctionnaires auxiliaires de l'administration, affectés au Sénégal, principalement à Dakar. Bon nombre d'entre eux choisiront d'ailleurs d'y rester à la proclamation de l'indépendance.

Les Burkinabe et les Ivoiriens³ surtout, constituent le groupe constamment mis à l'index par les locuteurs, s'agissant de ce qu'ils considèrent comme une détérioration certaine et inéluctable du français. Ces jugements s'expliquent, pensons-nous, par le contexte sociolinguistique particulier de ces deux pays, comparés aux premiers. En effet la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso sont les deux seuls pays d'Afrique de l'Ouest à avoir développé au cours de leur histoire sociolinguistique un français à la fois véhiculaire et populaire (Batiana, 1998 ; Caitucoli, 1998 ; Ngalasso et Ploog, 1998) en constante progression dans les centres urbains. Et c'est le plus souvent par référence au français populaire ivoirien (FPI) et au français populaire de Ouagadougou (FPO) que les appréciations sont faites au sujet de la langue française dans ces deux pays ; le risque étant bien entendu de confondre tous les registres en un seul (jugements confortés par le succès de cette variété dans la communication sociale quotidienne dans les villes ivoiriennes et burkinabe) :

³ En Côte d'Ivoire les recherches menées par Ngalasso et Ploog confirment l'émergence d'un parler urbain, le français populaire décrit comme pidgin et pratiqué par une population peu instruite mais très motivée par l'intégration au mode de vie urbain et moderne. Les enfants des migrants ayant grandi dans les quartiers populaires, berceau du français populaire, l'ont même adopté dès le plus jeune âge au sein de la famille. Il devient le sociolecte de survie dans le secteur informel, et est également utilisé dans le champ communicationnel par les locuteurs lettrés (Ngalasso et Ploog, 1998, p. 50).

Le Burkina présente une situation quasi similaire : selon les résultats de l'enquête conduite à Ouagadougou, il apparaît que le français est en constant progrès. Et l'essor de cette langue semble lié non pas à la croissance du taux de scolarisation qui connaît un bon remarquable ces dernières années, mais plutôt au développement spectaculaire du français populaire en milieu urbain. En outre le français apparaît de plus en plus comme la seule langue utile à connaître en ville. Autre indice de son dynamisme, c'est le fait que cette variété populaire soit utilisée par les locuteurs acrolectaux et mésolectaux (ceux là même qui sont légitimés par l'institution scolaire) dans le champ communicationnel social. (Batiana, 1998, p. 25, 26)

« Je veux bien d'une variété sénégalaise mais à condition de mettre en place des normes ; car j'ai beaucoup d'inquiétude face au cas ivoirien surtout. Il est vrai qu'au Sénégal la grammaire est respectée, ce qui n'est pas le cas de tous les pays. Voyez la Côte d'Ivoire hein ! »(H. 39 ans, Directeur d'Institut Supérieur privé.)

Pour les pays africains évoqués au cours de cette étude, on notera la mobilisation de critères aussi bien linguistiques que culturels ou anthropologiques, qui fonctionnent comme des effets de mirage, attendu que les locuteurs maliens francophones sont réduits à l'entité ethnique et linguistique bambara, et qu'en outre, tout guinéen est nécessairement peul :

« les Maliens, on voit qu'ils parlent bambara »

« Je pense que c'est un... Guinéen, parce qu'il a l'accent pulaar »,

Par ailleurs certains jugements sur les Guinéens et les Sénégalais semblent reposer sur l'idée d'un rapport avec le français qui privilégie une fonction majeure, ludico-esthétique, clairement exprimée par un certain nombre de locuteurs :

« Les Guinéens, la langue, ils l'utilisent comme nous, ils parlent pour séduire »

« Le Guinéen est très lyrique, il aime l'évocation, trouver les bons mots, c'est peut-être lié à la structure monarchique, je veux parler des griots, des chansons épiques, enfin de Geste, par opposition aux populations sans caste, qui déteint sur le français. Il y a des transferts de procédés stylistiques, regardez le français de Senghor. »

Enfin les quatre locuteurs qui ont identifié le témoin canadien (informations météorologiques) mentionnent des problèmes de discrimination de message qu'ils lient à l'accent - insolite à leurs yeux- du parler québécois :

« Je mettrais en dernier lieu les Québécois. Leur langue me choque un peu, me désarçonne, me rappelle les Ivoiriens, un côté un peu nasillard.» (ss 47 ans, enseignant.)

« C'est une Canadienne, elle parle rapidement jusqu'à s'essouffler et ne prononce pas clairement les « R » ainsi que d'autres mots, par exemple, elle dit « en » à la place des « a »(H. 24 ans, étudiant.)

« Je crois que c'est du Canada : mauvaise prononciation, rythme chantonnant, intonation nasale, pas clair. »(F. 25ans,étudiante.)

« Je pense que le français du Québec est différent de celui du Sénégal. Ils ont des particularités différentes des nôtres comme leur accent, leur prononciation. Par exemple avec Céline Dion quand elle chante, je ne pige rien du tout. » (F. 19 ans, élève.)

Synthèse et conclusion.

Les pratiques dominantes du français au Sénégal apparaissent résolument marquées par des fonctions académiques et emblématiques qui mettent l'accent sur des finalités ostentatoires expliquant la recherche constante du « beau parler », du « parler bien », cela pouvant expliquer à son tour le mimétisme(à la fois en termes d'usage et de représentations) de ce qu'on croit être le modèle du locuteur idéal(norme centrale) Notre enquête a mis en évidence les préjugés ultra favorables accordés aux prestations des journalistes français de la chaîne internationale RFI ainsi qu'à son alter ego africain AFRICA N°1 du Gabon, qui devancent de très loin les modèles journalistiques africains, notamment locaux(Walfajri, Sud FM, et RTS, la chaîne nationale.) Ces fonctions sont à lier au rôle singulier du français au Sénégal dont l'audience sociale se réduit de plus en plus, effet dû à la progression constante, voire accélérée, de la langue véhiculaire wolof,

particulièrement durant ces dix dernières années. La naissance et la rapide démultiplication des médias dits libres ont constitué un support efficace et dynamique de sa diffusion exceptionnelle à l'échelle urbaine d'abord, puis nationale. Le français se trouve aujourd'hui confiné pour l'essentiel à un usage écrit, à des rôles de langue administrative, scolaire et universitaire ; et même ces rôles formels sont « menacés » à leur tour, car les pratiques orales qui s'en réclament n'existent véritablement que sous la forme du code switching français/wolof (Ndao 1996, 2000.) Sa fonction emblématique n'en est donc que plus marquée et par conséquent il n'est pas étonnant de voir les jugements des locuteurs se situer majoritairement dans l'ancrage de la normativité.

Quelle part accorder à l'individuation sociolinguistique ?

On sait que la revendication d'une identité sénégalaise obéit à une logique de désirabilité sociale⁴ aux contours extrêmement ambivalents. Les processus d'identification sont donc multiples et contradictoires. On note la recherche d'une identité linguistique nationale dont les marques les plus saillantes dans la conscience linguistique des acteurs se situent au plan phonologique. On retrouve là bien sûr Labov et ses premières conclusions : après avoir étudié la phonologie des différentes couches sociales new yorkaises avance la remarque suivant laquelle la classe ouvrière, en dépit de sa connaissance de la norme est la moins encline à abandonner ce qui caractérise ses habitus linguistiques. Car ce n'est pas par ignorance de la norme que les ouvriers conservent telle valeur de la variable (EH) ou (OH), ni par impossibilité de réaliser cette norme, mais leur écart par rapport à celle-ci ne peut être interprété que par une sorte d'attitude de classe (Labov, 1963, 1966.) D'autre part les recherches sociolinguistiques ont montré que la prononciation joue un rôle capital dans l'acceptation ou le rejet par un individu de son appartenance à un groupe socioculturel déterminé (cf. les phénomènes d'accommodation dans certaines interactions sociales)

Mais on note également que dès que l'altérité change de camp ou de couleur (vu qu'il y a une double confrontation : la première avec le Français et « son code », la deuxième avec les « autres Africains » et « leur espèce de français. »), l'identification change elle aussi : on revendique la proximité avec l'Hexagone, sa norme et ses performances linguistiques par opposition à « ceux qui en sont plus ou moins éloignés ». On perçoit toute la portée sémantique du sobriquet de l'altérité, bien connu des sénégalais et de ceux qu'il désigne : « niac. » Il s'agit d'une référence à tout ethnotype non familier au Sénégalais, mais aussi et surtout à tout francophone africain ne parlant pas « français » comme un Sénégalais.

Dans ce contexte, la tolérance comme l'inter-tolérance est minime. Même si les locuteurs déclarent ne pas trouver beaucoup de différence entre les parlers des différents pays africains dans les domaines syntaxiques, et lexicaux, leur tolérance vis à vis de ces parlers ne se conçoit que dans la mesure où ces variétés topolectales sont hiérarchisées, classées, à partir d'une mesure qui ne serait acceptable qu'à l'échelle meso-acrolectale. Le regard que portent les locuteurs sur la situation du « français ivoirien » est assez révélateur du sentiment d'intolérance à l'égard de toute variété régionale ou sociolectale qui « prendrait ses distances » avec le noyau dur du français. L'absence de formes populaires de français y serait sans doute pour beaucoup dans ces sentiments (celles qui

⁴ Le concept de désirabilité sociale est emprunté à la psychologie sociale et renvoie à une tendance de l'informateur à idéaliser son comportement dans la direction qu'il tient, justement, pour socialement désirable.

existent sont d'un usage minimal, sortes de sociolectes de survie, utilisés dans les interactions avec les étrangers, dans des territoires limités (marchands de souvenirs et chauffeurs de taxi dans les grands hôtels de tourisme, les marchés du plateau fréquentés par les Européens, démarcheurs dans les aéroports et les sites balnéaires etc.) Les locuteurs occasionnels de ces sociolectes en ont du reste une vision très pragmatique quand ils les désignent par le vocable wolof « toubab ndialaxaan » équivalant à ce qu'ils nomment par ailleurs « français débrouillé. » et pouvant être considérés, vu leur fonction communicationnelle, comme des technoclectes du secteur informel africain.

Pour l'heure il semble qu'il y ait donc lieu d'écarter toute dynamique à proprement parler polynomique, compte tenu de l'absence de la plupart des conditions qui autorisent à cette caractérisation, ainsi que nous venons de le voir. Notre sentiment est que le mode de diffusion du français et ses fonctions et significations sociales militent en faveur d'une perception de cette langue largement tributaire du purisme traditionnel de l'institution scolaire, relayé par les couches dominantes qui sont déterminées à en faire un moyen de légitimation de leur position sur l'échiquier administratif, politique, qui restent encore au Sénégal(en dépit des mutations opérées ces dernières années et concernant la baisse du prestige social du français) les espaces décisifs de pouvoir. L'image est encore très présente, celle du Président Senghor corrigeant publiquement, sur un ton on ne peut plus injonctif, une journaliste, présentatrice vedette du JT de l'époque, pour avoir osé dire « un koraïste » et non « un Koriste », en voulant désigner le joueur d'instrument de musique bien connu sous le nom de « kora ») En revanche sur le même terrain, des processus de polynomisation sont en cours et qui concernent tout particulièrement la langue wolof ; quelques uns de ces aspects ont déjà été évoqués antérieurement(Ndao, 1996), nous comptons les examiner plus en détail ultérieurement, la réflexion ici ne concernant que le français.

Bibliographie

- Baggioni, Daniel et Robillard, Didier de. 1990. *Ile Maurice, une francophonie paradoxale*, Paris. L'Harmattan, collection Espaces francophones.
- Baggioni, Daniel. 1994. Communauté(s) linguistique(s), espace(s) francophone(s) et réseaux de communication : le problème de la délimitation d'un/des ensemble(s) dans la francophonie. in *Le français dans l'espace francophone*. Sous la Direction de Didier de Robillard et Michel Benjamino.
- Batiana , André. 1998. La dynamique du français populaire à Ouagadougou. in *Francophonies Africaines*. Sous la Direction de André Batiana et Gisèle Prignitz. Dynamiques sociolinguistiques. Collection Dyalang. Publications de l'université de Rouen PP. 21-33..
- Bourdieu 1982 *Ce que parler veut dire(l'économie des échanges linguistiques)* Fayard.
- Caitucoli, Claude. 1998. Francophonie et identité au Burkina Faso. Eléments pour une typologie des locuteurs francophones. in *Francophonies Africaines*. Sous la Direction de André Batiana et Gisèle Prignitz. Dynamiques sociolinguistiques. CollectionDyalang. PP 9-20.
- Corréard, Geneviève Ndiaye. 1998. Le français du Sénégal et le classement des particularités lexicales.in *Le régionalisme lexical*. Francard M, Latin D Editeurs. AUPELF-UREF. Actualité scientifique.

- Gaudin, François. 2001. Variétés en Archipel. De la Corse aux Mascareignes. Itinéraire d'un concept : les langues polynomiques. in *Francophonie et Polynomie*. Sous la Direction de Claudine Bavoux et François Gaudin. Collection Dyalang. PP 25-38. Publications de l'université de Rouen.
- Grob Jeanine. Observations sur la situation sociolinguistique corse. in *Etudes Corses*. n° 28. PP 21-38.
- Hoog et Abraham. 1996 cités par Baugnet, *L'identité sociale* p. 36. Les Topos. Dunaud.
- Labov, William 1976. *Sociolinguistique*. Les Editions de Minuit.
- Labov, William. 1978. *Le parler ordinaire*. Les Editions de Minuit.
- Marcellesi, Jean Baptiste. 1986 Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman. in *Cahiers de Linguistique Sociale*. n° 9 GRECO. Université de Rouen. PP 21-29.
- Marcellesi, Jean Baptiste. 1987. L'action thématique programmée. « Individuation sociolinguistique corse » et le corse langue polynomique. in *Etudes Corses*. n° 28 PP 5-20
- Marcellesi, Jean Baptiste. 1994 La polynomie après Corti 1990. in Actes du Symposium franco-algérien de Corti. Studii Corsi Editions. PP 8-10.
- Ndao, Papa Alioune 1984. Aspects linguistiques et sociolinguistiques de la situation sénégalaise : français et langues nationales. Thèse de doctorat de 3° Cycle. Université de Rouen.
- Ndao, Papa Alioune 1996. Contacts de langues au Sénégal. Etude du code switching français/wolof en milieu urbain. Approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique. Thèse de doctorat d'Etat. Université de Dakar ; PP 192- 195.
- Ndao, Papa Alioune. 2000. Contacts de langues au Sénégal. Approche socio-sémantique de l'alternance français/ wolof dans la presse écrite. in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*. Université de Dakar n° 29. PP
- Ngalasso Mwata Musanji et Katja Ploog. 19998. Le français des écoliers abidjanais : la revanche de la rue sur l'école. in *Francophonies Africaines*. Sous la Direction de André Batiana et Gisèle Prignitz. Dynamiques sociolangagières. Collection Dyalang. Publications de l'Université de Rouen. PP 49-64.